

Modalités administratives

Pour être membre du Centre 50+ Blainville, il faut nécessairement être détenteur d'une carte de citoyen de la ville de Blainville, qu'on soit résident ou non résident de la ville. Cette carte est gratuite. On se la procure à la bibliothèque de Blainville ou au Centre récréoaquatique ou même en ligne.

Par la suite, l'adhésion au Centre 50+ Blainville est de 25\$ pour les résidents de Blainville et de 70\$ pour les non-résidents. Votre adhésion devient échue en septembre, peu importe le moment où vous vous êtes inscrit.

L'adhésion et les frais d'inscription aux activités sont payables en ligne par carte de crédit seulement, cependant aux journées d'inscription en personne, vous pouvez payer en argent comptant, par chèque ou encore avec la carte de crédit ou de débit.

Les inscriptions se font soit de chez vous en ligne, nous vous y encourageons d'ailleurs, soit lors des journées d'inscription en personne qui sont limitées à deux jours.

Le Centre 50+ Blainville ne vous téléphonera que si un cours ou une activité est annulé pour cause d'inscriptions insuffisantes.

Pour certaines activités qui utilisent les installations de la ville, (aqua-jogging, ski de fond, raquette ...) vous devrez donner le numéro de votre carte de citoyen de Blainville.

Pour les activités gratuites, toute personne inscrite qui ne s'est pas présentée après trois (3) fois sans raison valable verra son nom retiré de la liste d'inscrits.





Abandon, annulation, changement de cours...



Nous vous demandons de lire attentivement les descriptions d'activités et de cours. Tout changement, annulation, demande de remboursement réclame du temps. On est tous bénévoles, on se souvient. Par ailleurs, nous avons demandé aux responsables et aux enseignants de donner un maximum d'informations dans leur description. Merci à tous !

Cependant, si jamais vous désiriez modifier ou abandonner un cours ou encore changer de cours, vous devrez vous présenter à l'accueil du centre afin de remplir le formulaire approprié.

Aucune modification ou abandon ne sera accepté au téléphone.



Voici nos modalités

Veuillez les lire attentivement, il y a eu des changements !



Pour tout changement ou annulation avant le début des cours, des frais de 10\$ seront retenus. Quiconque voudrait annuler un cours après le début de la session devra le faire avant le deuxième cours pour recevoir un remboursement de 50%. Après, aucun remboursement ne sera possible sauf sur présentation d'un billet médical; alors le remboursement sera calculé au prorata.